

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## Pleutrerie gouvernementale

Tunis, le 20 Septembre 1900

### Trucs bien Millet

L'Echo de Paris, le journal des nationalistes MM. Millet, Méline, Hanotaux et autres Q. de Beaurepaire et Jules Lemaître, annonce que notre résident général sera prochainement compris dans un mouvement diplomatique actuellement en préparation au quai d'Orsay.

Nous avons déjà annoncé la « nouvelle » depuis plus de deux mois, ce n'est donc qu'une information très réchauffée.

Le mouvement en préparation a pour point de départ la mise à la retraite de M. Gérard, notre ministre à Bruxelles.

Malgré les racontars débités à la terrasse du Café de Tunis, véritable loge à conciergerie, usine à potins, M. Millet aurait accepté le poste de Bruxelles.

Il est fort possible que notre résident n'ait donné son acceptation qu'à son corps défendant et qu'il veuille encore rester à grignoter le bon fromage de Hollande, pardon, de Tunis. Nous ne sommes pas dans les secrets de M. Millet qui ne nous a pas fait savoir s'il escomptait encore, comme il y a six mois, la chute prochaine du petit Delcassé et du ministre Waldeck-Millerand pour se maintenir à Tunis si par impossible, son ami Hanotaux retournait, au fauteuil de Richelieu.

Ce que nous savons, par exemple, c'est que M. Millet aurait trouvé tout seul un moyen assez ingénieux de se défaire de la presse opposante s'il devait rester en Tunisie qu'il aurait expliqué à M. Delcassé. Notre ministre des affaires étrangères n'aurait pu s'empêcher de rire sous son lorgnon ; nous donnons ce moyen Milletique comme on nous l'a écrit de Paris.

A tout seigneur, tout honneur, M. de Carnières serait fait chevalier de la légion d'honneur le 1<sup>er</sup> janvier ; il espère avec ce bout de ruban rouge obtenir son silence, nous

n'avons aucune peine à avouer qu'on se trompe étrangement ; M. Macler, l'âme de l'Indépendant, verrait ses droits reconnus sur une concession de tramways électriques qui lui est disputée et abandonnerait le journalisme d'où culbute de l'Indépendant, l'Avenir Tunisien est un journal « ami » dont M. Millet se charge ; quant au Promeneur, on le laisserait cuire dans son jus jusqu'à extinction de sauce, resterait finalement l'irréductible Petite Tunisie....

Comme on le voit, ce n'est pas trop mal imaginé, mais il nous semble que M. Millet a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué s'il espère ainsi se débarrasser de la presse indépendante.

Il vaut mieux qu'il aille à Bruxelles, il y perdra peut-être quelques billets de mille seulement il y retrouvera le calme et la tranquillité dont il a grandement besoin après les émotions de ces dernières années qui l'on rendu sujet à de fréquentes migraines.

Vouloir continuer à nous raser ce serait perpétuer la lutte au détriment de sa santé et des intérêts vitaux de la Régence.

Qu'il vienne faire ses malles et présenter ses lettres de créance, c'est ce qu'il aura de mieux à faire.

Et nous nous engageons le jour de son départ à ne pas pavoiser ni illuminer.

Peut-être même que nous tâcherons de lui faire offrir un punch de.... condoléances.

Em. LACROIX.

Par le courrier de mercredi dernier une lettre est partie, à l'adresse de M. Loubet. Elle sera remise en mains propres au Président de la République qui sera mis ainsi au courant de la situation réelle de la Tunisie et de l'état actuel des esprits contre M. Millet.

Cette lettre a été adressée à la demande d'une personnalité de la Drôme touchant de près M. Loubet.

### UN CHEVALIER

M. Communaux, le nouveau chevalier, vient de rentrer à Tunis. Nous l'avons aperçu, l'autre jour, l'air guilleret et la boutonnière ornée d'un ruban rouge, tout neuf.

Notre commissaire-priseur confessa que la Petite Tunisie a été pour quelque chose à la récolte de ce « hochet » qui fait toujours plaisir à recevoir puisque M. Blanc, de Monte-Carlo et Weill-Picard, ont payé cent mille francs de commission pour l'obtenir.

Quand le clercal M. Millet, qui fit exorciser la résidence parce qu'un franc-maçon l'avait occupée avant lui, vint à Tunis, sur un ton sec et bref il fit consigner sa porte à la franc-maçonnerie qui lui avait demandé une audience, il refusa catégoriquement de la recevoir entant que franc-maçonnerie, institution secrète, disait-il, qu'il ne voulait pas connaître.

Ce sont des souvenirs sans doute pénibles à rappeler à la franc-maçonnerie mais il est bon de les remémorer.

trée de la conduite du résident préta son concours le plus large et fit tant et si bien que lorsque le ministre Gadaud, un maître de la franc-maçonnerie, vint en Tunisie, dix-huit mois après ce refus, M. Millet avait daigné recevoir ceux de ses membres qui ne lui avaient pas gardé rancune de ses procédés à leur égard, il leur avait même fait mille excuses en invoquant les raisons les moins bonnes pour se disculper.

Une fois dans sa place, M. de Carnières dit que M. Communaux sacrifia les intérêts généraux du pays en apportant sur un plat d'argent au ministre le concours puissant d'une partie de la franc-maçonnerie pour approuver toutes les mesures fiscales et d'autres actes inqualifiables jusques et y compris celui de la suppression de la liberté de penser et d'écrire qui est écrit tout au long dans la charte de la franc-maçonnerie de France, bien entendu, mais non de Tunisie.

Il a récolté les fruits de ses services.

Que cette croix lui soit légère et qu'il la porte avec joie et orgueil.

Le « père » Bonheure, comme on l'appelle familièrement dans les bureaux de rédaction des journaux parisiens préconise la culture de l'olivier qui est selon lui la plus sûre et la plus productive.

Malheureusement, cette culture n'est pas à la portée de tout le monde, elle a le tort de ne donner des résultats appréciables qu'aux petits enfants de ceux qui se sont livrés à ces sortes de plantations.

M. Bonheure dit qu'on peut espérer un rendement la sixième année, hélas ! on espère le plus souvent et nous connaissons des plantations de quinze ans qui donnent encore en fait de.... produits, un peu de verdure à la propriété.

Mais il ne faut pas toujours prendre à la lettre, les avis de cet agriculteur en chambre si nous en jugeons à l'histoire à dormir debout qu'il a

contée au quotidien et qui se serait passée entre M. Massicault et.... le bey ou le bey du camp Saddock.

Lorsque M. Massicault vint en Tunisie, en 1886, il y avait belle lurette que le prédécesseur d'Ali bey était allé dans l'autre monde rejoindre ses mignons trépassés.

### Le mal italien

Le mal italien, c'est la peur. On tremble chez le roi, on tremble à Rome, on tremble à Naples, on tremble partout. Tout le monde a peur. C'est la panique chronique des gouvernants, panique des gouvernés.

Les premiers tremblent pour leur peau, les autres pour leur liberté.

C'est qu'on n'y va pas par quatre chemins en Italie depuis le coup de revolver de Bressi. Sans rime ni raison sur une simple lettre anonyme, souvent confectionnée par la police, on empoigne notre homme qu'on tresse en prison sans autre forme de procès à Pantellaria où on le soumet au régime dit du domicile forcé.

Il y a actuellement plus de cinq mille individus, hommes, femmes et même enfants qui ont été ainsi jetés en prison.

Et ce n'est pas fini. On arrête tous les jours, les agents de police reçoivent même une gratification de dix lires par arrestation. On conçoit si on doit en arrêter des charretées.

Aussi nous ne serions pas étonnés si demain la révolution éclatait en Italie.

M. Césaire Fabbri va peut-être dire que nous diffamons encore, que nous injurions la police de son pays natal. Nous la diffamons, comme nous diffamons il y a quelques mois ce consul qui, un jour, au port, s'amusait à se faire la main en rossant à coups de canne un agent de police français qui faisait son devoir en voulant l'empêcher de passer en un endroit où il risquait de se faire casser les jambes.

L'agent de police eût le tort de ne pas empoigner son agresseur et de le conduire au violon comme le commun des mortels mais le gouvernement eût l'insigne faiblesse pour ne pas dire la lâcheté de ne pas le déferer à la police correctionnelle comme il le défère les autres délinquants.

Au moins, là, ce consul eût pu se défendre et expliquer son humeur batailleuse tandis que les italiens qu'on envoie à Pantellaria sont expédiés par les voies les plus rapides sans explication aucune.

### La Grève du Bône-Guelma, à Tunis

La Compagnie Bône-Guelma avait invité les ouvriers grévistes de Tunis à se réunir mardi matin à neuf heures, à la gare, pour leur faire une communication importante.

Les membres seuls du Comité de la grève se sont présentés ; ils ont été reçus par MM. Georges, ingénieur de la Compagnie et Bigneurs, inspecteur de la traction.

Ces messieurs leur ont fait part du refus de la Compagnie d'accepter l'arbitrage du juge de paix de

Bône, les concessions faites aux grévistes par l'ingénieur en chef constituant des maxima infranchissables.

Ils ont, en conséquence, engagé les ouvriers à reprendre le travail ajoutant qu'en cas de refus ils seraient considérés comme démissionnaires et remplacés par d'autres ouvriers.

Les membres du Comité ont répondu que les grévistes ne reprendraient le travail que lorsqu'ils auraient obtenu pleine et entière satisfaction, puis, ils se sont retirés.

A la suite de la réponse du comité de la grève, la Compagnie, dès mercredi, a commencé l'embauchage. Elle examine les nombreuses demandes d'emploi qu'elle a reçues et elle espère d'ici quelques jours pouvoir remplacer tous les grévistes par des ouvriers recrutés sur place.

La Compagnie a charge d'assurer les transports des voyageurs et des marchandises, elle fait donc pour ne pas arrêter la marche régulière de ses trains, mais elle ne doit pas perdre de vue qu'elle est compagnie française, subventionnée et garantie par le gouvernement, qu'elle exploite une ligne stratégique au premier chef et que si elle est obligée d'embaucher des ouvriers étrangers pour assurer le roulement des trains elle doit les occuper d'une façon absolument temporaire, jusqu'au jour prochain où les grévistes ayant compris leurs véritables intérêts auront repris le travail.

Nous espérons bien que la menace de les considérer comme démissionnaires et de les remplacer par d'autres ouvriers généralement étrangers n'a été employée que pour tâcher d'obtenir la reprise immédiate du travail.

Les ouvriers des ateliers connaissent du reste, les sentiments sympathiques qui animent M. Aubert à leur égard ; ils savent aussi que M. Aubert a débuté à la Compagnie du Bône Guelma comme ingénieur de la traction et qu'il a toujours marqué ses préférences pour ce service, aussi sont-ils certains de retrouver leur place au bercail nous voulons dire aux ateliers.

Si nous avions un conseil à donner aux ouvriers, nous commencerions par accepter les concessions faites par la Compagnie et nous reprendrions le travail, quitte un peu plus tard à renouveler nos revendications.

Mais ce qu'il faut, avant tout, c'est éviter d'aigrir les caractères et de s'aliéner les sympathies.

Le pays n'est pas riche, après les dix à douze mille francs donnés pour nos soldats allant en Chine il pourrait difficilement leur venir en aide surtout que les misères à soulager sont malheureusement nombreuses en Tunisie.

Qu'ils écoutent la voix de la raison et que joyeusement, dimanche, ils fêtent la reprise du travail pour lundi.

### Echos & Nouvelles

Le Promeneur a pris la mouche parce que nous avons souhaité un placement de bon père de fa-

# Absinthe JUNOD

taire pour la Tunisie, 16, avenue de Carthage, Tunis.

Première Marque de Pontarlier  
Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire

mille aux fonds que M. Grébaudal a mis à la disposition de notre confrère.

Y a-t-il donc crime à placer des fonds dans une affaire commerciale, fut-ce la création d'un journal ?

Un journal quotidien est forcément une affaire commerciale et nous ne supposons pas que notre confrère vienne nous soutenir le contraire.

Il n'y aurait qu'en Tunisie que le cas se verrait.

De retour à Tunis, où il compte rester quelque temps, notre confrère et ami Oscar Jaeggly, ancien directeur de *Tunis-Artiste* qui fit ses premières armes à la *Petite Tunisie*.

M. Oscar Jaeggly, qui est installé à Paris depuis environ quinze mois, est un de ces travailleurs infatigables qui rencontrent inéluctablement le succès. Le théâtre du Vaudeville représentera, en novembre prochain, une comédie arabe, *Messaouda*, qu'il a écrite en collaboration avec Pierre Elzéar.

Notre confrère a d'autres pièces en lecture dans différents théâtres de la capitale. Il collabore à plusieurs journaux et revues littéraires et nous donnera, cet hiver, un roman qui a pour titre *L'Agami* et qu'il est venu achever à Tunis.

Ajoutons que M. Oscar Jaeggly est secrétaire particulier de Léon Renault, ancien préfet de police, l'un des grands maîtres du barreau de Paris.

Nous souhaitons la bienvenue à notre ami et nous espérons qu'il prolongera le plus possible son séjour parmi nous.

Très suggestive l'annonce découpée dans un journal local.

« Le comité du cercle de... et qu'il n'a pas changé de local. »

On disait, il y a quelques mois, qu'à la suite de certaines histoires, l'autorisation de ce cercle avait été retirée à son propriétaire.

Il n'est donc rien que celui-ci sous la vague dénomination d'un *Comité* qui n'existe sans doute pas annonce qu'il est toujours au même endroit qu'auparavant.

De quise moque-t-il ?

Il y a, en ce moment, de nombreux cas de dysenterie provoquée par l'absorption de boissons trop glacées.

Deux doigts d'*Absinthe oxygénée Cusenier*, avant chaque repas, préservent radicalement les tempéraments les plus sujets aux maux de ventre.

C'est du reste grâce à l'*Absinthe oxygénée Cusenier* que les membres de la mission Marchand ont pu traverser l'Afrique à travers des contrées malsaines où sans ce breuvage incomparable ils auraient inmanquablement laissé leur peau.

Les ménages à trois, s'ils ne foisonnent pas, sont en tous cas assez nombreux à Tunis. Nous en connaissons même un à quatre. Madame partage ses faveurs entre son mari et ses deux amants. Chacun a son jour ou plutôt sa nuit à tour de rôle. M'est avis que voilà une particulière que le travail n'effraie pas. L'harmonie la plus complète règne chez cet heureux quadruplet.

Il n'en est pas de même chez un trio bien connu dont l'amant est d'une jalousie dont rien n'approche.

L'autre jour, comme il se plaignait amèrement au mari de l'inconduite de sa femme et qu'il ne voulait pas être la risée publique, celui-ci tâchait de le calmer et prenait chaudement la défense de Mélanie et lui recommandait surtout d'éviter le scandale.

Cette bonté d'âme eût le don de l'exaspérer à tel point que, sous les yeux du mari consterné, il se lais-

sa aller jusqu'à frapper son amant qui leur avoua qu'elle avait eu un béguin pour machin et qu'elle avait voulu se le passer ! mais que c'était un imbécile qui n'avait pas su comprendre et que c'était passé.

De cette façon la paix fut faite et on partit faire la fête à Hammam-el-Lif.

Il paraît que dans le golfe de Tunis, on pêche, chaque nuit, à la lanterne.

Il nous semble que cela est formellement défendu par les règlements.

N'y a-t-il plus un service des pêches en Tunisie et que font donc ses agents ?

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales.

## AVEU

J'ai du plaisir à rencontrer vos yeux, A contempler votre face charmante... Votre sourire ironique et joyeux (mente... Depuis longtemps me grise et me tour- Vous résistez ? voyons, soyez clément, Si vous m'aimez, dites-le sans façon Mais je ne peux vouloir d'un cœur qui Je suis ainsi : fier et tendre garçon ! (mente

VICTOR HUGO.  
Tunis, le 19 septembre 1900.

## Pleurerie gouvernementale

« Le but évident de la campagne menée par notre confrère, ce confrère c'est l'Unione, est de faire retirer à une compagnie française la libre jouissance d'une amodiation régulièrement consentie. Par voie par l'Unione ne tend à rien moins qu'à dénier à l'Etat Tunisien le droit de mettre en valeur son domaine. »

Ce n'est pas nous qui avons fait écrire ces lignes à notre confrère la *Dépêche Tunisienne* qui viennent corroborer l'article de notre rédacteur en chef du 14 courant.

« Nous comptons que le gouvernement du protectorat saura défendre avec fermeté les droits de nos nationaux, qui sont aussi les siens. »

En moins de huit jours, le journal de la Résidence est obligé d'avouer que le journal italien, vaincu mais non dompté, nous considère comme des intrus qui n'avons pas plus de droits, nous français, que n'en ont les sujets des autres nationalités et surtout ses compatriotes.

Et il ne nous l'envoie pas dire le cher confrère !

« Vous vous abusez sur vos droits, vous n'avez pas le droit », les colonnes de l'*Unione* fourmillent d'objections sur les droits imprescriptibles que nous possédons de par le traité du Bardo et reconnus aujourd'hui de tous.

Si nous avions à la tête du protectorat un français énergique, qui ne réserve pas son énergie contre ses compatriotes, il y a beau temps que l'*Unione* aurait cessé ses attaques ou été prié d'aller sous d'autres cieux exhaler ses regrets de ne pas voir ses compatriotes occuper la situation, assez lamentable cependant puisqu'on peut nous combattre à notre nez et à notre barbe, que nous avons conquise à la force de nos baïonnettes.

Mais nous sommes bien tranquilles sur le sort réservé au journal italien.

Le gouvernement du protectorat continuera à être bafoué, sapé, ridiculisé, tancé, rappelé à l'ordre, il ne soufflera mot, il en a vu bien d'autres !

Et l'*Unione*, partant, aurait bien tort de se gêner.

La presse française a un grand rôle à remplir en présence de la pleurerie du gouvernement qui ne sait pas rappeler au plus élémentaire devoir de l'hospitalité un adversaire qui en prend vraiment trop à son aise avec le gouvernement du protectorat, c'est-à-dire le gouvernement français.

Mais la presse française, elle aussi, voudra-t-elle marcher ?

## MISE AU POINT

L'acharnement que met la Société Agricole et Immobilière Franco-Africaine, à discuter les articles que nous avons consacrés à Sidi-Tabet prouve surabondamment que nous avons touché juste.

C'est le pavé lancé dans la mare aux oies !

La Société pour les besoins de sa cause et se justifier aux yeux du public, et auprès du Gouvernement Tunisien auquel elle doit des comptes, a fait retaper une très ancienne brochure concernant ses deux domaines de l'Enfida et de Sidi-Tabet.

Au lieu de discuter sérieusement nos affirmations, elle se contente de battre la grosse caisse. Ce ne sont plus des administrateurs d'une société riche, ayant conscience de leur dignité, ce sont des bateleurs qui cherchent comme on dit vulgairement à jeter de la poudre aux yeux du public.

Mais la religion de chacun est faite et notre modeste campagne a porté ses fruits. On sait que dans un but de mercantilisme, cette société outrancée dans la limite de ses moyens tout ce qui touche à notre influence dans ce pays, en éloignant de parti-pris nos compatriotes et en faisant appel à l'élément sicilien.

En conséquence la cause est entendue et jugée définitivement ?

Cependant, pour plus de clarté et appuyer notre discussion de nouveaux éléments ajoutons que dans son dernier communiqué la société a tablé sur des faits d'une fantaisie échevelée.

« Il est dit que les *géniteurs* sont au nombre de trois dont deux étalons pur sang arabe et un baudet du Poitou. »

Mettons les choses au point en disant qu'en fait d'étalons pur sang arabe il ne se trouve actuellement au haras de Sidi-Tabet que :

1° l'étalon *képi*, demi-sang anglo-normand, né en 1881, réformé depuis longtemps ;

2° l'étalon *Mechta*, né en 1884, pur sang arabe, réformé comme le précédent ; et pour cause de vieillissement, il leur faudrait pour les mettre à même d'accomplir leur mission des kilos de cantharide et les porter sur une civière.

Ce ne sont donc que des figurants pour maître *Aliboron* inutile d'en parler.

Ceci est tellement vrai que trois étalons du dépôt de remonte de Tunis servent depuis 1898 à la reproduction du haras de Sidi-Tabet.

Dans le même article sur Sidi-Tabet dans la *Dépêche Tunisienne* il est dit « que le domaine se compose de 5000 hectares qui sont exploités annuellement comme suit :

600 hect.	en cultures céréales
300 »	en prairies naturelles
200 »	en vignes
150 »	en cultures irrigables
250 »	sont réservés pour pacages
2500 »	en locations.

4000 » soit en tout quatre mille hectares au lieu de 5000.

Il serait curieux de connaître ou sont passés les mille hectares qui manquent à l'appel.

Apparemment que le *gros* marseillais les a transportés dans le port de la Joliette où ils rempla-

cent avantagusement la légendaire sardine.

Cette légère erreur démontre très lumineusement leur bonne foi ?

Quant au métayage qui est pratiqué sur le domaine, c'est encore le même principe qui est mis en action à part un français tous les autres métayers font partie d'un syndicat Suisse, matiné d'Italien, qui exploite de magnifiques terrains.

L'enclir de l'Embarca est depuis longtemps loué à un Italien.

Quant au nombre de nos compatriotes employés directement sur le domaine, il s'élève comme nous l'avons déjà dit à 5 contre 70 avoués par la direction.

Sans oublier le *Signor* vétérinaire un aimable Toscan.

Inutile de tirer la morale de ceci chacun dans son for intérieur, a compris la situation.

D'un côté, les gouvernements français et tunisien essayent d'implanter en Tunisie le plus grand nombre de nos compatriotes, l'opinion publique qui depuis longtemps est justement émue de l'invasion des italiens, tente par tous les moyens d'enrayer ce mouvement d'immigration pratiquée sous le couvert et l'approbation de nos bons amis transalpins ; et de l'autre côté une société qui avantageusement favorisée, bat en brèche pour ainsi dire, les administrations et nargue impitoyablement notre patriotisme et la vigilance de tous.

A qui le dernier mot ?

G. LA B.

P. S. — Nous nous rangeons ab solument à l'avis de la *Dépêche Tunisienne* dans son premier communiqué, concernant l'inspection du Colonel de Colongeon ; son service serait bien mieux rempli si au rait à poste fixe au domaine de Sidi-Tabet ou même à Tunis.

Car son rôle ne consiste pas seulement à tâter trimestriellement le pouls aux juments poulinières, où d'inspecter les écuries et les cours, mais aussi à voir si l'effectif en tant qu'étalons et juments poulinières est au complet.

Ce n'est point une sinécure mais un poste très sérieux qui exige un contrôle constant sinon un palefrenier quelconque pourrait en faire autant.

Quant à la prévoyance dont il est parlé dans l'article du 16 septembre, nous n'en citerons qu'un exemple, triste, lamentable qui donnera une juste appréciation des sentiments généreux qui guide la dite société envers son personnel français.

Un ancien employé ayant 16 ans de service, créateur pour ainsi dire du haras a été renvoyé il y a 4 ans sans rime ni raison ; jeté à la rue sans avertissement préalable lui et sa famille et attend depuis sa sortie son règlement de compte auquel il a droit, on épense envers lui, toutes sortes de juridiction, on fouille avec acharnement dans le maquis des lois, et cela pour le décourager, et l'obliger à passer sous les fourches des administrateurs de la Société Franco-Africaine.

N'est-ce point édifiant alors que pour les Siciliens on les amène en France ou ils sont employés dans des domaines particuliers !!!

## TAPAGE MAL A PROPOS

On se souvient du tapage infernal fait par un certain nombre de nos confrères sur les délais, trop longs, selon eux, accordés à la Société des Batignolles et à la Cie des ports de Tunis-Sousse-Sfax pour la construction du chemin de fer du Fahs à Kalaa-es-Senam, soit environ 200 kilomètres, dans un terrain accidenté, avec de nombreux travaux d'art et deux ou trois tunnels, selon le tracé qui sera adopté.

Il est peut-être juste de déclarer que nos confrères ont crié si fort parce qu'ils ont vu la rapidité avec laquelle M. Viriot avait construit le chemin de fer de Sfax-Metlaoui.

Or, nous trouvons aujourd'hui dans

le *Journal Officiel* de la République Française la publication de la déclaration d'utilité publique de l'établissement dans le département de Constantine, d'une ligne de tramways à traction mécanique destinée au transport des voyageurs et des marchandises entre la Calle et Bone.

L'établissement et l'exploitation de la ligne sont concédés à M. Emile Laborie, ingénieur civil, demeurant à Paris, 82, boulevard Saint-Germain.

La ligne, à voie unique de 1 mètre aura une longueur de 87 kilom. 500. Le capital d'établissement est fixé à 4.150.000 francs.

Les projets d'exécution seront présentés dans un délai de neuf mois à partir de la date du décret déclaratif d'utilité publique.

Les travaux devront être commencés dans un délai de trois mois à partir de l'approbation des projets. Ils seront poursuivis et terminés de telle façon que la ligne entière soit livrée à l'exploitation trois ans après la date d'approbation des projets d'exécution, c'est-à-dire quatre ans.

C'est également le délai qui a été accordé aux sociétés concessionnaires pour la ligne de Kalaa-es-Senam d'une longueur double.

Nos confrères n'avaient donc pas raison de reprocher à M. Pavillier sa convention qui donne pleinement satisfaction à tous les intérêts.

## LA TUNISIE ENVAHIE

Nous apprenons de source sûre que M. René Millet, résident général de France à Tunis, sera compris dans un des prochains mouvements diplomatiques et qu'il ne doublera point le cap du premier janvier.

Voici bientôt cinq ans que M. Millet administrait la régence ; il est temps, avant qu'il ne quitte définitivement son poste, de faire le bilan de son œuvre.

Il est lamentable ! dit l'*Echo de Paris* du 16 courant à qui nous empruntons cet article.

En ce laps de temps, il a laissé la Tunisie être envahie par les Siciliens.

« Le péril italien » grandit chaque jour, ainsi que me l'avouait, il n'y a pas une semaine encore, M. Victor de Carnières, le président de la Chambre d'agriculture de Tunis, l'homme qui connaît le mieux le pays et ses besoins. Le gouvernement, lié par les dernières conventions aux termes desquelles les sujets italiens doivent être traités, dans la Régence, sur le même pied que les citoyens français se trouve désarmé devant l'invasion :

Les chiffres sont éloquents :

En 1896, le recensement accusait 35 000 Italiens, 16.080 Français (sans compter la division d'occupation) et 13.000 Maltais sur 70.000 Européens.

Aujourd'hui, l'équilibre est complètement rompu et entièrement à notre détriment.

Il y a près de 80.000 Italiens, en grande majorité Siciliens, — et l'on sait que ce ne sont pas les meilleurs sujets du roi Victor-Emmanuel III, — en face de 21.000 Français seulement (troupes non comprises).

Quelles sont les raisons de cet état de choses ?

Les Siciliens viennent en Tunisie parce que la vie leur est plus facile que chez eux : ils ont peine dans leur île à trouver de l'ouvrage moyennant six sous par jour : en Tunisie ils gagnent facilement 2 fr. 50.

De plus, à côté de cette émigration libre et spontanée, des sociétés italiennes sont constituées pour peupler le pays. De tous côtés leurs courtiers cherchent des terres, font des offres de prix très élevés aux grands propriétaires fonciers français ou indigènes. En deux ans, la Société Canino, le comte Raffo, la Société Florio, etc., ont acheté vingt mille hectares de terre, la plupart aux environs de Tunis : des capitaux considérables ont été engagés : beaucoup de compagnies ont fait plus d'un million de francs de frais.

Si l'on songe que la haute banque

**Dernier Avis**

Nous prions nos dépositaires de l'intérieur qui ne nous ont pas encore fait parvenir leur règlement de compte.

**Brasserie du Phénix**

M. F. Macheret, ayant cédé l'exploitation de sa Brasserie du Phénix, informe sa clientèle de la ville et de l'intérieur de la Régence que ses bureaux et entrepôts sont transférés rue d'Angleterre.

C'est à cette adresse que devront être envoyées toutes les commandes de gros.

**La " France Coloniale "**

46, rue Saint-Anne, Paris — Abonnement: Tunisie, un an : 7 fr.

**Spectacles et Concerts**

**CASINO D'HAMMAM-EL-LIF**

Dimanche deux grandes représentations de gala en matinée et soirée avec le concours de toute la troupe du Casino, au bénéfice de M. et Mme Loëdy les impeccables danseurs à transformations spontanées qui, depuis le début de leur engagement ont su par leur talent et leurs façons de faire grouper autour d'eux toutes les sympathies des spectateurs qui leurs font chaque soir à l'issue de leurs danses anciennes, modernes et de tous pays de véritables ovations.

Linfatigable M. Rival qui joint à un talent d'artiste peu ordinaire des qualités administratives indiscutables prépare pour ces deux représentations un programme sensationnel dont seul il a le secret et qui satisfera, nous en sommes certains, les plus difficiles.

Mlle Leturc une fine romancière qui termine son engagement dimanche et qui a été hautement appréciée durant son séjour à Hammam-el-Lif, ainsi que Miles Bercka, Cécile Dubois, Veil, une honoise apporteront leur concours dévoué à ces représentations.

M. Bordes qui continue à se couvrir de succès et Mlle Mendès qui recueille aussi sa large part d'applaudissements chanteront dimanche ce que leur répertoire de plus choisi et de meilleur.

Mlle Milga de Parmes charmera M. C..... par quelques morceaux aussi difficiles que chantés d'une façon merveilleuse.

La Direction qui n'en est plus aux sacrifices espère pouvoir donner une nouvelle attraction à sa fidèle clientèle sous très peu de jours et renouveler une partie de la troupe a fin de prolonger la saison jusqu'au 8 octobre voire même au 15 si le temps le permet.

Avant la clôture de la saison M. Curel, à ce qu'on nous assure, afin de remercier sa nombreuse clientèle serait dans l'intention de donner une grande fête de jour et de nuit appelée à un grand succès et sur laquelle nous donnerons en temps opportun tous les détails.

**RADÈS-PLAGE**

De tous les établissements pittoresques qui ont été installés sur nos plages, celui que dirige avec l'intelligence et le tact qui caractérisent M. L. Solet est sans contredit le seul, en son genre, qui puisse en tous points donner satisfaction aux baigneurs et amateurs d'une excellente journée passée au bord de la mer.

Le restaurant qu'il y a installé, est à la hauteur des exigences et goûts des gourmets qui s'y donnent rendez-vous, toujours certains d'y trouver tout en abondance et divinement préparé.

Service de tramways de Radès-Plage à la Gare et vice-versa.

La meilleure fine Champagne Courvoisier-Curlier La demander dans tous les cafés et brasseries.

A vendre un bon cheval de trait ou de labour, grande taille, huit ans, prix demandé 150 francs.

S'adresser à M. Casanello à la Société des sables de Klédia à la gare des marchandises, rue de Portugal.

**Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier**

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

**Grande Clinique Ophtalmique de la Régence**

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

**DEMANDEZ PARTOUT**

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

**MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS**

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

**VERMOUTH D O DOLIN I N**

DOLIN — Chambéry

Seul représentant pour la Tunisie L. SOLET, 16, avenue de Carthage, TUNIS

**TUNIS-HOTEL**

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

**Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER**

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

**PALUDINE**

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.

Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

**RAYMOND VALENSI**

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

**Quinquina VINCENT**

(Marque déposée)

Vente des vins de Carthage Gros et détail Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

**HYGIÈNE DE LA BOUCHE**

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes que s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NÉE

**POUDRE DE RIZ**

ADHÉRENTE, INVISIBLE PARFUM EXQUIS

**LA MADONE**

VENTE EN GROS : HUBERT, Parfumeur, à BORDEAUX

DÉPÔT dans toutes les bonnes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

**VINS ET COMESTIBLES**

GROS M<sup>ME</sup> V<sup>VE</sup> MARRILLIÉ DÉTAIL

TUNIS - 10, Rue d'Italie, 10 - TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0<sup>fr</sup>30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

**Société des sables de l'oued Miliane**

(DITE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

**GRAVIER POUR JARDINS A 7 FR. LE M.-C.** S'adresser à son représentant à la Gare Française

**Grande Brasserie du Phénix**

TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE Bière brune et blonde supérieure Salle de restaurant au premier SALON — JARDIN

MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES

MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE

**BILLARDS**

GRAND PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE LYON 1894 HORS CONCOURS, Membre du Jury EXPOSITION INTERNATIONALE BORDEAUX 1903

**PLUS DE MAUX DE DENTS!** PAR L'EMPLOI DES **DENTIFRICES** Bêlin, Poudre et Pâte

des RR. PP. **BÉNÉDICTINS** de l'Abbaye de Soulae Dom MAGUELONNE Prieur 1373 par le Prieur P. BOURSAUD

Inventé en l'an 1373 par le Prieur P. BOURSAUD

Vente en Gros : **SEGUIN, BORDEAUX** MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES. MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

EXIGER la SIGNATURE du Prieur Maguelonne B. Soulae



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

italienne n'existe pour ainsi dire pas si l'on se souvient aussi de tout ce que les capitalistes italiens ont à faire dans leur propre pays, on en arrive naturellement à se demander : D'où vient l'argent ?

D'où viennent ces millions qui permettent aux Italiens d'acheter dans la Régence les meilleures terres à la fois pour le rendement et pour la position stratégique sur les routes qui mènent à Tunis et qui sont maintenant toutes infestées de Siciliens ?

N'y a-t-il pas lieu de veiller avec un soin jaloux à ne pas laisser tomber ces riches domaines, biens habous ou autres, entre des mains étrangères ? La domination politique d'un pays revient toujours fatalement au peuple qui possède le sol et met la terre en valeur.

Il semble que M. Millet a trop facilement oublié cette vérité élémentaire et que le rapport officiel au président de la République devrait moins se féliciter de l'établissement de quarante familles d'agriculteurs français en vingt ans de protectorat quand, en une année le seul domaine de Bordj-el-Amri a reçu plusieurs centaines de familles siciliennes.

Il va donc falloir au successeur de M. Millet accomplir un grand effort pour améliorer la situation précaire de nos nationaux en Tunisie... Mais peut-être n'aura-t-il pas à exercer son activité sur ce seul champ d'action : la colonie française a, je crois, d'autres doléances à présenter à la mère-patrie : elle a la parole.

MARCEL RUEDEL.

**Nos confrères de France ont demandé aux pouvoirs publics d'accorder congé aux administrations demain, 22 septembre, à l'occasion du banquet des maires où vingt-cinq mille représentants du peuple réunis autour du chef de l'Etat viendront assurer le président de la République de leur respectueuse sympathie pour sa personne et de leur attachement inébranlable à la République.**

**Est-ce que M. le chargé d'affaires ne voudra pas que les fonctionnaires du protectorat s'associent à cette grande fête de la République ?**

**Est-ce qu'il ne pensera pas que les administrations publiques devront chômer demain et que le drapeau tricolore devra flotter joyeusement au-dessus des édifices publics ?**

**Chronique locale et régionale**

Le service du nettoyage et de l'enlèvement des ordures est bien mal fait depuis la nouvelle adjudication.

Dans les rues les plus centrales même à neuf heures du matin les ordures ampuantent les malheureux habitants.

Hier, rue Hannon, sous nos fenêtres, nous voulions faire constater le fait à un agent de police, nous n'avons pu en trouver un dans les parages.

La municipalité doit se montrer sévère.

# PELLET & AZERM

QUINCILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Cap. 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte — recouvrements — avances sur titres et marchandises — chèques et lettres de crédit sur tous pays — encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons treus ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2, 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



**TRANSIT & CAMIONNAGE**  
COMBALUZIER & FARINE  
Tunis, 8, rue de Portugal  
et nouveau port (quai ouest)  
Commissions et consignations.  
— Expéditions et transports pour tous pays. — Formalités en douane. — Spécialité de déménagements.  
Emballage de Mobiliers  
Vastes magasins de dépôt.

**ZAGHOUAN**  
HOTEL DU BEL OMBRAGE  
Tenue par M<sup>me</sup> Fieurgant  
Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confort

**BANQUE DE TUNISIE**  
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 8.000.000  
Siège Social à TUNIS  
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.  
Souscriptions — Emissions

**Pasteurisation des Vins**  
APPAREIL BOURDIL de Narbonne  
**HORS CONCOURS**  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg

**Droguerie-Herboristerie**  
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES  
M. CAMISON  
8, rue d'Allemagne, 8  
TUNIS  
Assortiment complet pour les Ménages

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Charbon de bois, houille et briquettes  
B. RICHARD, A. MILITTE  
SUCCESEUR  
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
TUNIS

**INDUSTRIE FUNÉRAIRE**  
FÉLIX FISCHER  
diplômé de l'école nationale des beaux-arts  
TUNIS — 31, rue Bab-el-Kadra, 31 — TUNIS  
Vastes dépôts et ateliers en face le cimetière du Belvédère  
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres : forcé, fonte, bois et pierre. Gravure et Sculpture. Vente de marbre gros et détail. Envoi de dessins et croquis sur demande. Entretien de tombes.  
Magasin d'exposition — Marbre, gros et détail  
Expéditions dans l'intérieur

Demandez partout  
**LE KINA-BELLOT**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C<sup>o</sup> et du Champagne MONTEBELLO

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.  
**H. BOURREL**  
entrepositaire  
Représentant de la Société FÉRYDIER, GOUY et C<sup>o</sup>, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).  
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper  
Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

**M. Louis FOUBERT**  
Courtier Maritime et Commercial  
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER  
Service spécial de Déménagements  
MAGASINS DE DÉPÔTS

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, rue Al-Djazira — TUNIS  
**VEUVE C. BOURY**  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETTES des premières fabriques françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**BUFFET HOTEL DE LA GARE**  
A. DEPOUZIER propriétaire  
ÉTABLISSEMENT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL  
Restaurant à prix fixe et à la carte  
ON PREND DES PENSIONNAIRES

**Maison Paonessa, Artificier**  
22, Avenue de la Marine, TUNIS  
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS  
DRAPEAUX ET TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verrres de toutes couleurs,  
Pains de stéarine, etc., etc.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

**MAISON DE DÉCORS**  
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES  
Dorure sous verre — Entreprise de peinture  
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

**Hôtel-Restaurant des Négociants**  
9, rue Amilcar — TUNIS  
Pension bourgeoise, repas depuis 1 fr. 50 — Appartements confortables à louer pour familles  
Prix très réduits. — Pension très soignée

**Grande Brasserie Tourtel**  
A BIJOUVILLE (BIZERTE)  
CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE  
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE  
Cuisine soignée — Service irréprochable  
Consommations des prem<sup>ères</sup> marques

**GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE**  
Succursale de Tunis, 8, rue Malta-Srira  
Pour éviter tout retard dans les livraisons, les commandes devront être adressées à l'avenir à M. R. MARTIN, directeur de la succursale, 8, rue Malta-Srira, ou 17, rue de Portugal, à Tunis.  
La succursale ayant décidé la suppression des intermédiaires et se chargeant à l'avenir de toutes les expéditions, prie sa nombreuse clientèle de se mettre en garde contre la fourniture, sous l'étiquette de glace hygiénique algérienne, de produits imitatifs et inférieurs.  
Expéditions dans toute la Régence; poids garanti. Prix réduits

**TAVERNE ALSACIENNE**  
TUNIS — AU PORT — TUNIS  
Etablissement nouveau de tout premier ordre  
Pierre DURAND, propriétaire  
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.  
Service à chaque repas : hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Frommage et deux desserts.  
On prend des pensionnaires. — Consommations de marque

**PHARMACIE LYONNAISE**  
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
ROSSET-BRESSAND, pharmacien  
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES  
a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public, après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement sûr et efficace de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs, Colérophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.  
Eau minérale purgative, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour de courrier.

**J. CHEVALIER**  
TUNIS — 26, Rue Es-Sadikia, 26 — TUNIS  
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL  
de la Société Industrielle des Téléphones de Paris  
CAPITAL : 18 Millions de Francs  
FOURNITURE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTRICITÉ  
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES EN TOUS GENRES  
Machines à écrire "Remington"  
Extincteurs et Avertisseurs d'Incendie  
Remises spéciales à Messieurs les Electriciens  
ASSURANCES : INCENDIE, VIE, GRÈLE  
Demander prix, catalogues et renseignements à M. J. CHEVALIER  
TUNIS — 26, Rue Es-Sadikia, 26 — TUNIS

**MAISON MODÈLE**  
Avenue de France et rue de Bône, Tunis  
Succursale à Bizerte  
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
DÉPÔT DES USINES  
**TORRILHON\* et C<sup>o</sup>**  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.  
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables.  
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvants, remplaçant avantageusement le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

**VINS ET EAUX-DE-VIE**  
du Domaine de Potinville  
M<sup>me</sup> HOLMIÈRE  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
LIQUEURS DE MARQUE  
LIVRAISON A DOMICILE

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE**  
ANGLAISE ET VIENNOISE  
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie  
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
Pâtisserie de premier ordre  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et fêtes  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
SAINT-LOUIS de Marseille.  
ON PORTE A DOMICILE

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
et Ciments  
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage  
**BOULANGERIE MÉRIDIONALE**  
PATISSERIE-CONFISERIE  
48, Rue Al-Djazira. — TUNIS  
C. FÉBRIER  
Spécialité de pain diogène — Livraison à domicile

**RESTAURANT de la FOURMI**  
Tenue par P. ROSSI  
TUNIS — RUE D'ITALIE — TUNIS  
Casse-croûte à toute heure de la journée.  
Cet Etablissement est complètement restauré à neuf  
Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 franc 25  
Potage, 0 fr. 15 — Portions, 0 fr. 20

Cuisine et service irréprochable  
Se recommande à MM. les Fonctionnaires Civils et Militaires, ainsi qu'à la Classe ouvrière  
Débit : 35 millions de Bouteilles  
**Eaux MINÉRALES NATURELLES DE GOUZAN**  
MÉDAILLE D'OR  
**SOURCE BERTRAND**  
L'analyse bactériologique démontre que la source Bertrand ne contient aucun microbe. Elle se conserve indéfiniment inaltérable.  
Dépôt pour la Tunisie : Léon Solet, 16, avenue de Carthage;  
Vente au détail : M. Vigié, négociant en vins à la Marine;  
M<sup>me</sup> Marillière, rue d'Italie.

**VINS DU HAUT-MORNAG**  
de la propriété de MM. MORET ET BOUSSAND  
CHEZ M. DEPLANCHE FILS  
Cité d'Alsace-Lorraine  
Livraisons en bordelaises, petits fûts, bonbonnes

**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
Peintures et Fournitures pour Machines  
MAISON FONDÉE EN 1890  
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme. Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte  
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Lo vapeur français Ville-de-Sfax, capitaine Durand, partira directement pour Marseille le 23 septembre 1900.  
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>ie</sup> TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis matin.  
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 soir.  
A MARSEILLE, tous les mercredis.  
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.  
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. soir  
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 h. soir.  
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, via Nice, Gènes, Livourne et Naples.  
La Cie accepte avec conditions directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J. B. PÉDELURÉ

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**  
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES À GRANDE VITESSE  
Itinéraire : Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
à dater du 12 juin 1900 au départ de Marseille  
Départ de Marseille le Lundi midi.  
Arrivée à Tunis le Mardi 7 h. 30 soir.  
Départ de Tunis le Mercredi 4 h. soir.  
Arrivée à Malte le Jeudi 10 h. matin.  
Départ de Malte pour Tunis le Vendredi 8 h. soir.  
Arrivée à Tunis le Samedi 11 h. matin.  
Départ de Tunis le Dimanche 8 h. soir.  
Arrivée à Marseille le Lundi 3 h. 30 matin.  
Itinéraire : Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille  
à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille  
Départ de Marseille le Vendredi midi.  
Arrivée à Bizerte le Samedi 8 h. 30 soir.  
Départ de Bizerte le Samedi minuit.  
Arrivée à Tunis le Dimanche 5 h. matin.  
Départ de Tunis le Lundi 2 h. soir.  
Arrivée à Sfax le Lundi 8 h. matin.  
Départ de Sfax le Mardi 6 h. soir. (1)  
Arrivée à Sousse le Mardi 8 h. matin.  
Départ de Sousse le Mardi 3 h. soir.  
Arrivée à Tunis le Mardi minuit.  
Départ de Tunis pour Bizerte le Mercredi midi 30.  
Arrivée à Bizerte le Mercredi 4 h. 30 soir.  
Départ de Bizerte pour Marseille le Mercredi 10 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille le Vendredi midi 30.  
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versé  
AGENCE DE TUNIS  
M. Victor Richard, Directeur  
Sous-Agences à Sousse et à Sfax, Bureau à GABÈS  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES  
A vue, 2 %, - 2 1/2 ans, 2 1/2 %, - 3 ans, 3 %, - 4 ans, 3 1/2 %.  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois.